Quelques propositions pour un DNB rénové

Le rapport préparatoire du congrès questionne l'évaluation des élèves au DNB.

Positionnement sur les domaines du socle commun, évaluation des parcours, épreuve orale objet de nombreuses dérives et renforçant parfois les inégalités, le DNB est devenu une usine à gaz qui ne satisfait personne. Il ne valorise pas l'ensemble des disciplines ni la diversité des pratiques de classe, en particulier « les arts du faire » auquel le plan Langevin Wallon proposait pourtant d'accorder une place conséquente, valorisant la production, la réalisation, la création dans tous les domaines du savoir.

Quant à l'épreuve orale actuelle, elle a mis en lumière l'importance et la nécessité de travailler l'oral en classe. L'oral est un marqueur social, source d'inégalités et d'échec scolaire. Il ne va pas de soi car il interroge aussi le rapport au corps, un véritable frein pour certains élèves ; son apprentissage n'est pas réellement pensé ni construit, y compris dans les disciplines où l'oral est au cœur des pratiques.

Dans le cadre de nos mandats actuels et en lien avec des poursuites d'études vers les trois voies du lycée, le SNES-FSU pourrait tracer de premières pistes pour un DNB rénové :

- suppression du positionnement sur les domaines du socle
- évaluation à l'écrit de certaines disciplines, dans le cadre d'épreuves terminales revues dans leurs modalités et leurs contenus : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie-EMC, SVT, Physique-Chimie
- lorsque l'évaluation à l'écrit en contrôle terminal est peu pertinente au vu des contenus enseignés et des pratiques de classe, certaines disciplines pourraient être évaluées dans le cadre du contrôle continu. Les éléments évalués seraient à définir et à cadrer en fonction des disciplines, pour les Langues vivantes, la Technologie, les Arts plastiques, l'Education musicale et l'EPS.
- prise en compte de toutes les options suivies par les élèves sous la forme d'un bonus
- maintien d'une épreuve orale, repensée dans ses contenus, objectifs et évaluation (pas d'évaluation des parcours, grille nationale revue...). Loin d'un concours d'éloquence, cette épreuve de fin d'année de Troisième pourrait prendre la forme d'une présentation orale d'une réalisation concrète individuelle (fabrication, dessin, plan, maquette, expérience, création sonore, littéraire, etc.). Cette réalisation serait travaillée en classe, construite sur des savoirs disciplinaires et ancrée dans les programmes. La ou les disciplines support pourraient être au choix de l'élève qui saurait dès le début de l'année scolaire qu'il devra présenter sa réalisation devant un jury en fin d'année scolaire. Il serait aussi possible dans ce cadre d'évaluer certains savoirs acquis dans le cadre de l'EMI, en lien avec les professeurs documentalistes, par exemple « utiliser les médias et les informations de manière autonome », « mener une recherche et une veille d'information » etc.

Gwenaël le Paih Sandrine Charrier Anne-Sophie Legrand